

Objet : Abonnement fibre internet – Déchèterie

**D
E
C
I
S
I
O
N**

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L. 2122-1 et R 2122-8,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations du Conseil au Président et au Bureau,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 05 juillet 2023, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics - Délégation du Conseil au Président et au Bureau.

Vu les crédits inscrits au budget concerné de la collectivité,

Considérant la nécessité de passer un marché de services pour la mise en place d'un abonnement pour l'accès internet/ fibre optique comprenant le secours 4G pour la déchèterie intercommunale de Saint-Cyprien, pour une durée de 36 mois,

Considérant le montant estimatif à 4 000 euros HT,

Considérant que la collectivité a satisfait aux obligations définies dans le règlement intérieur des marchés publics pour ce type de marché et ce montant,

Considérant l'offre de WE CONNECT (11 boulevard de l'atelier – ZAE La Mirande – 66240 SAINT-ESTEVE), pour un contrat annuel dont le montant mensuel est de 96,50 euros HT et 293,00 euros HT en frais ponctuels de routeur et de mise en service,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure avec WE CONNECT un marché de services pour la mise en place d'un abonnement pour l'accès internet/ fibre optique mutualisée FTTH 1000 Mbps avec routeur Mikrotik inclus et sa mise en service, pour une durée de 36 mois, à la déchèterie intercommunale de Saint-Cyprien.

ARTICLE 2 :

Le montant de la dépense induite de 104,64 euros HT mensuel, soit 1 255,66 € HT par an et 3 767,00 euros HT pour 3 ans, est inscrit au budget Principal de la Communauté.

ARTICLE 3 :

La présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le

11 DEC. 2023

**Le Président
Thierry DEL POSO**

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20231201-2023-11-42D-AU
Date de télétransmission : 05/12/2023
Date de réception préfecture : 05/12/2023

